



**MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR LA CITÉ DES ARTISTES
À L'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL**

DANS LE CADRE DU PROJET IMMOBILIER DES BASSINS DU NOUVEAU
HAVRE

Le 5 mars 2009

1 Introduction

❖ La Cité des Artistes

En 2002, en réponse à la spéculation immobilière et à la pauvreté qui touche les artistes, un groupement d'artistes et d'amis des arts visuels a lancé un projet à l'envergure nécessaire pour la création d'ateliers et de résidences d'artistes. On assiste à la naissance de la **Cité des Artistes**, un organisme sans but lucratif dont l'objectif premier est de promouvoir l'art visuel, les métiers d'art et arts médiatiques notamment par la construction d'ateliers-résidences abordables pour les artistes du grand Montréal.

La Cité des Artistes a pour but ultime de créer un parc immobilier exemplaire dans le paysage urbain de Montréal. Ce complexe immobilier servira d'outil de développement en économie sociale en procurant un soutien inestimable à nos artistes. La concentration d'artistes et d'intervenants en arts en un même lieu permettra de stimuler les artistes mais aussi la scène culturelle et le marché de l'art montréalais dans son ensemble.

A l'image des grandes capitales de ce monde, Montréal sera ainsi dotée d'un lieu unique et effervescent de création afin que les artistes puissent vivre, créer, produire et vendre leurs œuvres dans de meilleures conditions.

Ce nouveau pôle de création et de diffusion s'inscrit dans la stratégie de faire de Montréal une véritable métropole culturelle et de faire du Sud-Ouest un quartier culturel.

Ce projet immobilier novateur a pour objectifs de:

- améliorer les conditions de travail et de vie des artistes;
- regrouper dans un même lieu les forces vives et les services en arts ;
- créer un pôle exceptionnel, catalyseur de la création artistique ;
- stimuler le marché de l'art montréalais et en faire une destination pour les collectionneurs et amateurs d'art aux niveaux local, nord-américain et international ;
- promouvoir l'excellence et le rayonnement local, national et international des artistes d'ici;

- intégrer sous un même toit des services connexes en économie sociale liés aux arts;
- contribuer à la revitalisation économique, sociale et culturelle du Sud-Ouest.

2 La Havre de Montréal

En 2005, nous avons travaillé en collaboration avec la Société du Havre de Montréal, les services culturels la Ville de Montréal de même qu'avec la Société Canadienne d'Hypothèque et de Logement (SCHL) pour mener une étude de localisation et un programme fonctionnel et technique visant à mesurer les possibilités d'implantation de la Cité des Artistes dans le Havre de Montréal.

C'est au cours de ces travaux que nous avons entamé une fructueuse collaboration avec le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO) afin de sécuriser des ateliers de création pour les artistes dans le Sud-Ouest. Il est apparu rapidement que le site du centre de tri postal était un lieu propice pour l'implantation de la Cité des Artistes.

S'en est suivi de nombreuses rencontres avec les élus et le personnel de l'arrondissement Sud-Ouest pour valider la possibilité d'implanter notre projet sur le magnifique site du 1500 rue Ottawa. Nous avons eu aussi l'occasion de proposer notre projet aux représentants de la Société immobilière du Canada qui nous ont reçu avec une grande écoute et qui continuent à travailler avec le RESO pour faciliter la réalisation de la Cité des Artistes à même le futur ensemble immobilier des Bassins du Nouveau Havre.

3 Le projet en bref

Plus spécifiquement, nous souhaitons construire un bâtiment de 100 unités d'ateliers-résidences pour les artistes en arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques. Ces ateliers-résidences seront offerts en location de même que des espaces locatifs pour des organisations artistiques et d'économie sociale associées aux arts.

Ce lieu unique de création sera aussi doté d'une salle multifonctionnelle permettant la diffusion des œuvres des artistes de la Cité. Le bâtiment sera

équipé de diverses composantes en santé et sécurité telles des salles de pulvérisation pour les vernis et des armoires ventilées d'entreposage pour les produits artistiques volatils. Nous verrons aussi à fournir aux artistes des espaces d'entreposage des œuvres d'art.

Mais avant tout, nous visons à stabiliser les coûts pour les artistes et leur permettent de ne payer qu'un seul loyer abordable pour leurs ateliers de création et pour se loger.

3.1 Les ateliers-résidences

Les ateliers-résidences d'artistes sont principalement conçus autour de la notion de travail-habitation telle que comprise par le règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest où la surface peut être consacrée aux différentes tâches afférentes à la pratique de la discipline artistique et à l'habitation.

3.2 Les Ateliers-boutiques

Les ateliers-boutiques sont des locaux de 600 à 900 pi. ca. situés au RDC du bâtiment. Comme son nom l'indique, les ateliers-boutiques servent de lieu de travail et de commerce au détail pour les artistes et artisans qui souhaitent avoir pignon sur rue et exercer la vente au détail

Les unités du rez-de-chaussée auront un accès direct sur la rue, favorisant ainsi les artistes, artisans ou commerces connexes qui trouveraient un avantage dans le commerce de détail et disposeront d'une vitrine ou d'une porte de garage vitrée et d'une porte. Ces ateliers-boutiques et commerces ayant pignon sur rue seront prioritairement réservés aux artistes et artisans et commerces qui pourraient trouver avantage au commerce de détail.

3.3 Les ateliers-résidences internationaux

Des unités d'ateliers-résidences seront réservées pour l'accueil d'artistes étrangers pour des séjours de un à trois mois. De plus, nous souhaitons mettre en place un programme d'échange qui permettrait aux artistes d'ici de séjourner à l'étranger en ateliers-résidences.

4 Développement durable et aspects bioclimatiques

Plusieurs aspects normalement identifiés au développement durable font partie intrinsèque du programme fonctionnel et technique. Ils ont pour but d'assurer la durabilité des installations et l'économie d'énergie.

En relation avec le potentiel du site et dans la mesure du possible, les ateliers-résidences utiliseront un contrôle climatique minimal. Pour des raisons d'économie d'énergie, d'investissement minimal et de frais d'entretien minimaux, le bâtiment fera usage de toutes les ressources écologiques pertinentes, soit le contrôle de l'ensoleillement estival, des fenêtres ouvrantes, une convection naturelle, des planchers radiants, et de la géothermie lorsque possible. La préclimatisation géothermique sera préférée à la climatisation mécanique. De plus, la toiture sera végétalisée pour contrer les îlots de chaleur urbain.

Nous souhaitons également collaborer avec la Ville de Montréal pour doter le site d'un point de service de vélo en libre-service BIXI et ainsi encourager l'usage de bicyclettes. De même, nous proposerons à Communauto l'usage d'une partie des stationnements intérieurs de la Cité des Artistes comme point de location pour ses voitures.

5 Conclusion

En résumé, nous sommes très heureux que ce projet mené par la Société Immobilière du Canada dans le Havre de Montréal voit le jour et qu'il tienne compte de la nécessité d'inclure des lieux d'emploi culturel et social.

Par contre, pour que le projet RESO-Cité des Artistes puisse se réaliser, il est impératif que le terrain désigné à la construction du futur bâtiment

puisse être cédé par la SIC à un prix abordable qui prenne en compte l'objectif d'utilité publique du projet ainsi que de sa vocation culturelle et sociale.

De plus il est important que la SIC puisse réserver ce terrain pour une période suffisamment longue (24-36 mois) afin de nous permettre de compléter le montage financier nécessaire à la réalisation du projet.